

**M**ener de front une vie professionnelle et une vie de famille avec des enfants nécessite une organisation sans faille. Pour cela, il s'agit de proposer des solutions pour assurer l'égalité et l'équité d'accès aux services publics pour toute les familles, quels que soient leurs niveaux de revenus, leur configuration, leurs attentes.

C'est pourquoi la CARA a mis en place des relais accueil petite enfance (Relais APE). Ces structures aident les parents et les conseillent dans leurs recherches et démarches de garde d'enfant. Ce sont aussi des lieux ressources pour les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s. Ils offrent de nombreux services d'accompagnement, de rencontre entre professionnel(le)s et d'animation. Au sein de ces relais, les enfants peuvent ainsi se construire et apprendre à travers des rencontres et des ateliers adaptés à leur âge et à leurs besoins.

Quatre relais sont déjà ouverts aux habitants des 34 communes qui composent l'agglomération. N'hésitez pas à les contacter et à venir à leur rencontre. Ce document vous délivre toutes les informations nécessaires pour mieux comprendre leur fonctionnement et trouver un relais proche de votre lieu d'habitation.

Les premières années de la vie d'un enfant sont primordiales. Ce sont des moments extraordinaires. Je vous souhaite d'en profiter au mieux et dans les meilleures conditions, notamment grâce aux services mis en place par la CARA. C'est tout l'objectif de notre démarche.



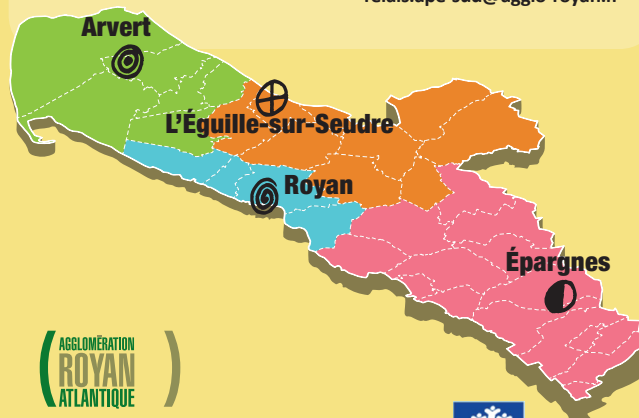
Jean-Pierre TALLIEU  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Royan Atlantique

**SECTEUR Nord**  
La Tremblade, Arvert,  
Étaules, Chaillevette,  
Les Mathes, Saint-Augustin  
Tél : 05 46 36 69 74  
06 26 51 33 77  
relais.ape-nord@agglo-royan.fr

**SECTEUR Est**  
Breuillet, Sablonceaux,  
Saint-Sulpice-de-Royan,  
Mornac-sur-Seudre,  
L'Éguille-sur-Seudre,  
Saujon, Le Chay, Médis,  
Saint-Romain-de-Benet  
Tél : 05 46 23 90 07  
06 27 18 41 94  
relais.ape-est@agglo-royan.fr

**SECTEUR Ouest**  
Saint-Palais-sur-Mer,  
Vaux-sur-Mer, Royan,  
Saint-Georges-de-Didonne  
Tél : 05 46 38 33 26  
relais.ape@agglo-royan.fr

**SECTEUR Sud**  
Meschers-sur-Gironde,  
Semussac, Grézac, Cozes,  
Arces-sur-Gironde,  
Talmont-sur-Gironde,  
Barzan, Épargnes,  
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet,  
Mortagne-sur-Gironde,  
Boutenac-Touvent,  
Brie-sour-Mortagne, Floirac,  
Saint-Romain-sur-Gironde,  
Corme-Écluse  
Tél : 05 46 97 74 56  
06 27 18 41 42  
relais.ape-sud@agglo-royan.fr



AGGLOMÉRATION  
**ROYAN**  
ATLANTIQUE

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Création : Cara / Laurent Pinaud. 2017  
Illustrations : studio Piou Piou  
Photo : Fotolia



AGGLOMÉRATION  
**ROYAN**  
ATLANTIQUE



Quel mode d'accueil  
pour votre enfant ?





**Parents, futurs parents  
vous cherchez :**

**Relais Accueil Petite Enfance**



**Assistant(e)s Maternel(le)s  
vous voulez :**

**Le mode d'accueil**

**le plus adapté à vos besoins**

Individuel : assistant(e) maternel(l)e agréé(e) et évalué(e) par le service de Protection Maternelle Infantile (PMI), garde à domicile.

Collectif : crèche agréée PMI, centre de loisirs à partir de 3 ans.

**Un accompagnement**

**pour vos démarches administratives** (contrat de travail, aides financières, déclarations Pajemploi,...),

**pour votre choix de mode d'accueil** (individuel et / ou collectif).

**Un espace de rencontre**

**lieu de socialisation et découvertes pour vos petits avec d'autres enfants.**

**Un lieu de centralisation**

des demandes pour informer et orienter les parents vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins (individuel ou collectif).

**Un lieu d'information**

et d'accès aux droits pour les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.

**Un lieu d'échanges**

entre les parents, les enfants et les professionnels de la petite enfance. Espace qui permet de tisser des liens sociaux.

**Un lieu d'écoute,**

d'accompagnement, d'expression des préoccupations et parfois de médiation.

**Un espace de jeu**

et d'apprentissage pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le).

**Être informé(e)s**

sur les démarches concernant l'agrément et vos possibilités professionnelles.

**Être guidé(e)s**

dans la connaissance de vos droits et de vos obligations en tant que salarié(e)s.

**Être accompagné(e)s**

dans votre professionnalisation. Soirées à thème, accompagnement dans le choix de formation (continue, qualifiante).

**Être accueilli(e)s**

dans un lieu convivial et adapté. Pour échanger avec des professionnels, participer à des ateliers d'éveil, partager et trouver soutien et conseil.

